

Ville de La Crèche
Conseil Municipal du 5 avril 2018

Budget Primitif 2018
Salle de l'Hélianthe
Note de synthèse

Exercice 2018

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » doit être « jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note reprend la liste des données proposées par la Préfecture des Deux-Sèvres.

Cette présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sera disponible sur le site internet de la Commune de La Crèche, après la séance du Conseil Municipal du 5 avril 2018.

La présente note comprend donc une vue d'ensemble du budget de l'Hélianthe 2018.

Il s'équilibre :

- en recettes et dépenses de fonctionnement à 150 350 €
- en recettes et dépenses d'investissement à 79 300 €.

I. Contexte général

Le budget annexe du l'Hélianthe pour l'année 2018 tient compte dans son approche prospective du contexte global.

La population de la Commune, au 1er janvier 2018 est de 5 653 habitants. Pour rappel, la population Créchoise était de 5 598 habitants au 1^{er} janvier 2017, soit une augmentation de 55 habitants pour l'année 2018.

Les derniers éléments socio-démographiques connus :

Données socio-démographiques	Pour la Commune	Pour le Département	Pour la Région
Population légale	5 653	375 652	5 994 336
Nombre de foyers fiscaux	2 359	160 376	2 575 240
Part des foyers non imposables	66,6 %	69,7 %	66,7 %
Revenu fiscal moyen par foyer	22 336	19 584	19 992

II. Priorités du Budget

Le budget primitif 2018 de l'Hélianthe se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement :

- tout en gardant un niveau de qualité de ce service rendu aux usagers.
- en contenant la masse salariale de l'équipement.
- en limitant l'évolution des dépenses de gestion du service.

Des travaux d'amélioration sont inscrits à ce budget en section d'investissement :

- Réfection du carrelage dans la cuisine,
- Portes extérieures...

III. Détails des sections

1. Section de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien.

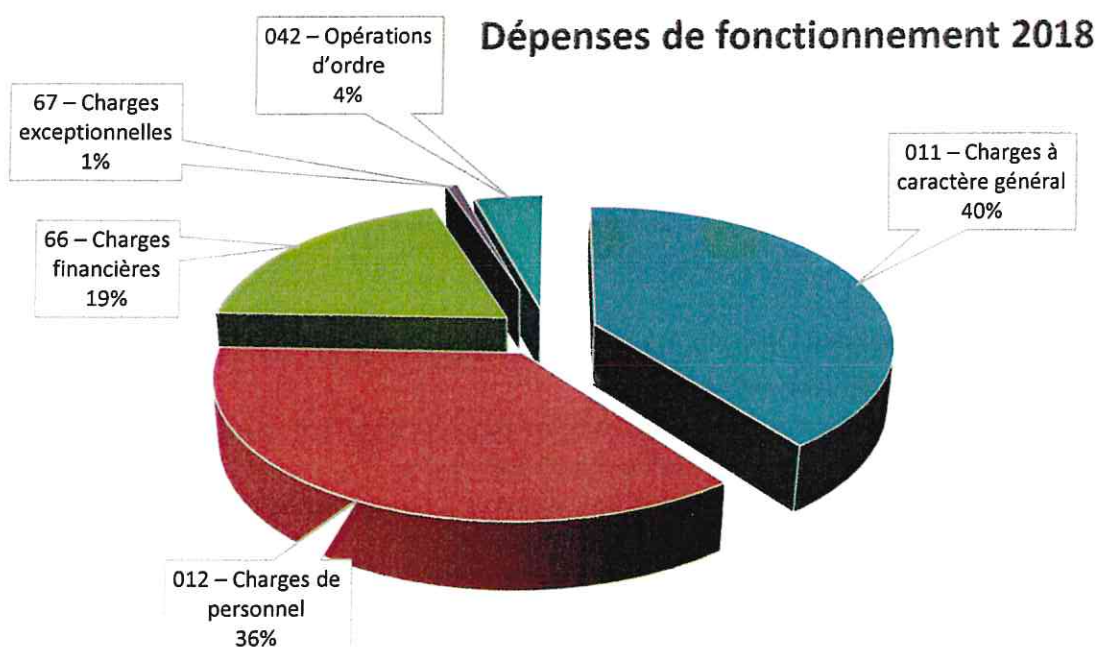
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de l'espace culturel.

La section de fonctionnement s'équilibre à 150 350 €, pour mémoire, elle était de 156 000 € au Budget Primitif 2017.

1.1 Dépenses de fonctionnement

L'évolution du montant des dépenses de fonctionnement pour 2018, est de - 3,62 %, et se répartit de la façon suivante :

Chapitre	BP 2017 Voté (pour mémoire)	BP 2018	Variation en €	Variation en %
011 – Charges à caractère général	51 000	59 850	8 850	17,35 %
012 – Charges de personnel	64 000	54 000	- 10 000	- 15,62 %
65 – Autres charges de gestion courante	50	0	- 50	
66 – Charges financières	30 000	28 900	- 1 100	- 3,66 %
67 – Charges exceptionnelles	450	1 100	650	144 %
023 – Virement à la section d'investissement	3 000	0	- 3 000	
042 – Opérations d'ordre	7 500	6 500	- 1 000	- 13,33 %
TOTAL	156 000	150 350	- 5 650	- 3,62 %



Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général (chapitre 11) sont augmentées de 8 850 € par rapport à 2017.

Dans le chapitre 66, figure l'emprunt contracté en l'an 2000.

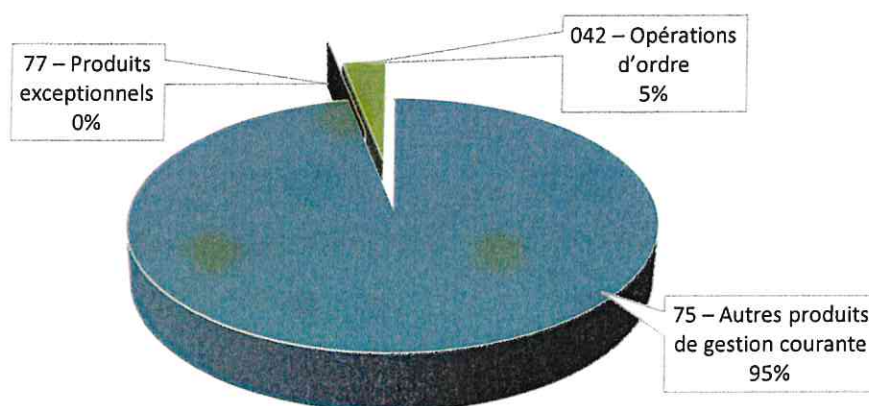
Pour le chapitre 040, la somme inscrite correspond aux amortissements.

1.2 Recettes de fonctionnement

L'évolution du montant des recettes de fonctionnement pour 2018, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	BP 2017 Voté (pour mémoire)	BP 2018	Variation en €	Variation en %
013 – Atténuations de charges				
70 – Produits des services				
73 – Impôts et taxes				
74 – Dotations et participations				
75 – Autres produits de gestion courante	148 000	143 350	- 4 650	- 3,14 %
77 – Produits exceptionnels	500	50	- 450	- 90 %
042 – Opérations d'ordre	7 500	7 000	- 500	- 6,67 %
TOTAL	156 000	150 350	- 5 650	- 3,62 %

Recettes de fonctionnement 2018



En 2017, la fréquentation de l'Hélianthe est en baisse. La prévision pour les locations de la salle est de 45 000 € (chapitre 75).

La prise en charge du déficit de ce budget est évaluée à 98 300 € pour l'année 2018. Pour rappel, le déficit pour l'année 2017 était de 86 926,05 €.

Au Chapitre 040, les travaux en régie et les amortissements sont prévus pour une somme de 7 000 €.

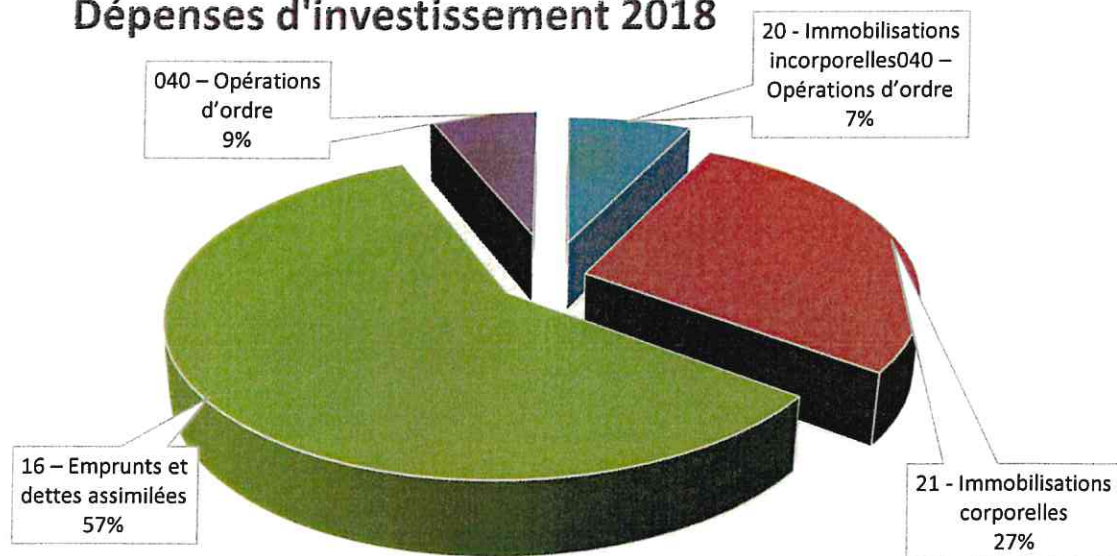
2. Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 79 300 €.

2.1 Dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2017 Voté (pour mémoire)	BP 2018	Variation en €	Variation en %
20 - Immobilisations incorporelles	1 000	5 500	4 500	450 %
21 - Immobilisations corporelles	24 500	21 600	- 2 900	- 11,84 %
23 - Immobilisations en cours	1 000	0	- 1 000	
16 – Emprunts et dettes assimilées	43 000	45 200	2 200	5,12 %
040 – Opérations d'ordre	7 500	7 000	- 500	- 6,67 %
TOTAL	77 000	79 300		2,34 %

Dépenses d'investissement 2018



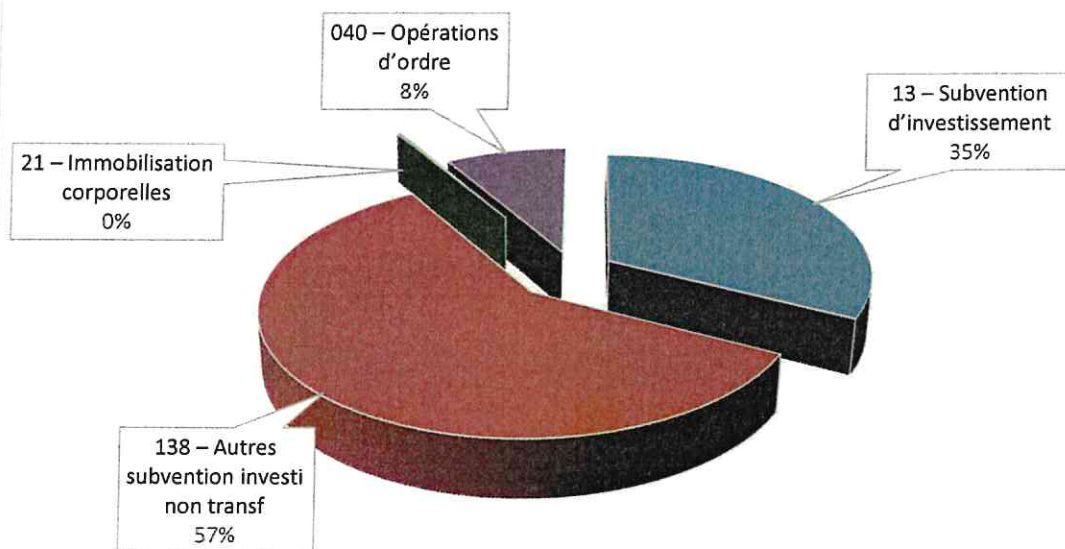
Les principaux projets d'investissement de l'année 2018 sont :

- l'achat du pupitre pour 1 500 €,
- l'achat du totem pour 4 000 €,
- la réfection de l'éclairage pour 6 000 €,
- l'achat de miroirs pour les loges pour 1 000 €.
- l'étude pour le remplacement du système de chauffage et de climatisation pour 6 000 €.

2.2 Recettes d'investissement

Chapitre	BP 2017 Voté (pour mémoire)	BP 2018	Variation en €	Variation en %
10 – Dotations, fonds divers et réserves				
13 – Subventions d'investissement	23 500	27 418	1 618	6,88%
138 – Autres subvention investi non transf	43 000	45 200	2 200	5,12%
16 – Emprunts				
21 – Immobilisation corporelles		182	182	
021 – Virement à la section fonctionnement	3 000		- 3 000	
040 – Opérations d'ordre	7 500	6 500	- 1 000	13,33 %
001 – Excédent investissement reporté (résultat cumulé)		0		
TOTAL	77 000	79 300		2,99 %

Recettes d'investissement 2018



Au chapitre 13, la subvention de la Commune serait de 27 418 € pour ce budget. En 2017, la Commune a versé une subvention de 6 300 €.

Pour le chapitre 138, il est inscrit la somme de 45 200 €. Celui-ci correspond à la subvention de la commune pour le remboursement du capital de l'emprunt.

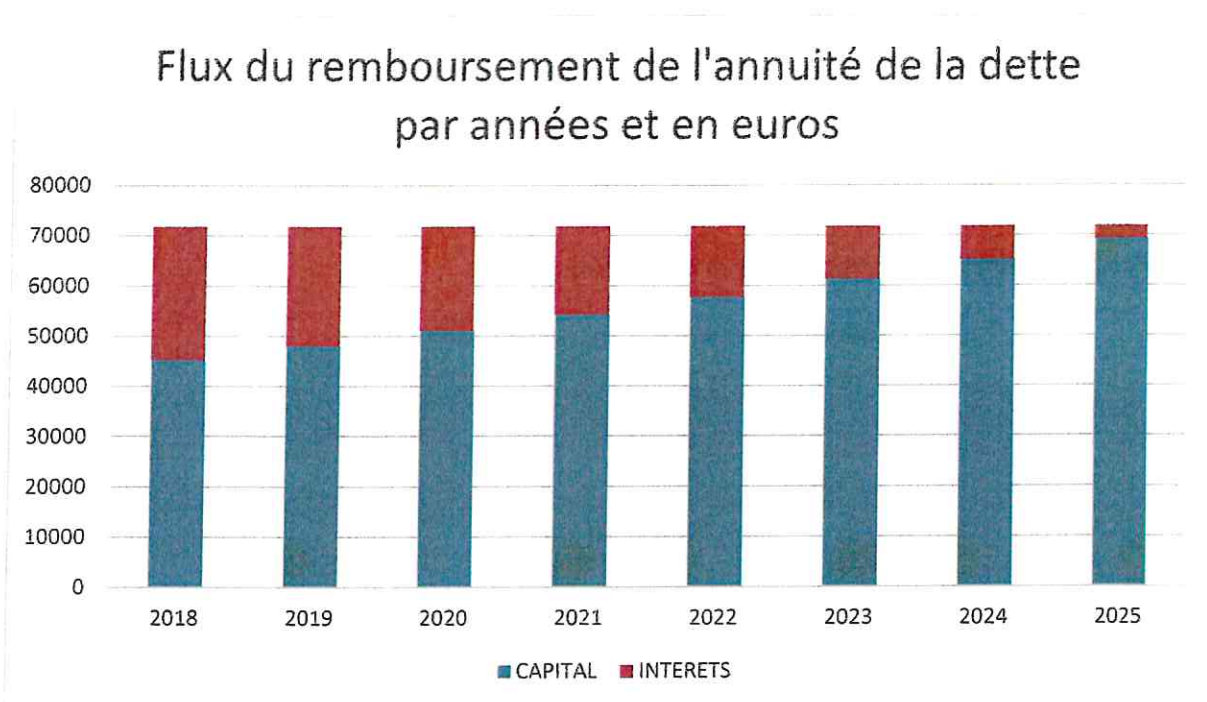
Pour le chapitre 040, la somme de 6 500 € est inscrite (amortissements des immobilisations).

2. l'Etat de la dette

Un emprunt a été contracté le 1^{er} octobre 2000 à taux fixe de 6.15 % auprès de DEXIA sur 25 ans.

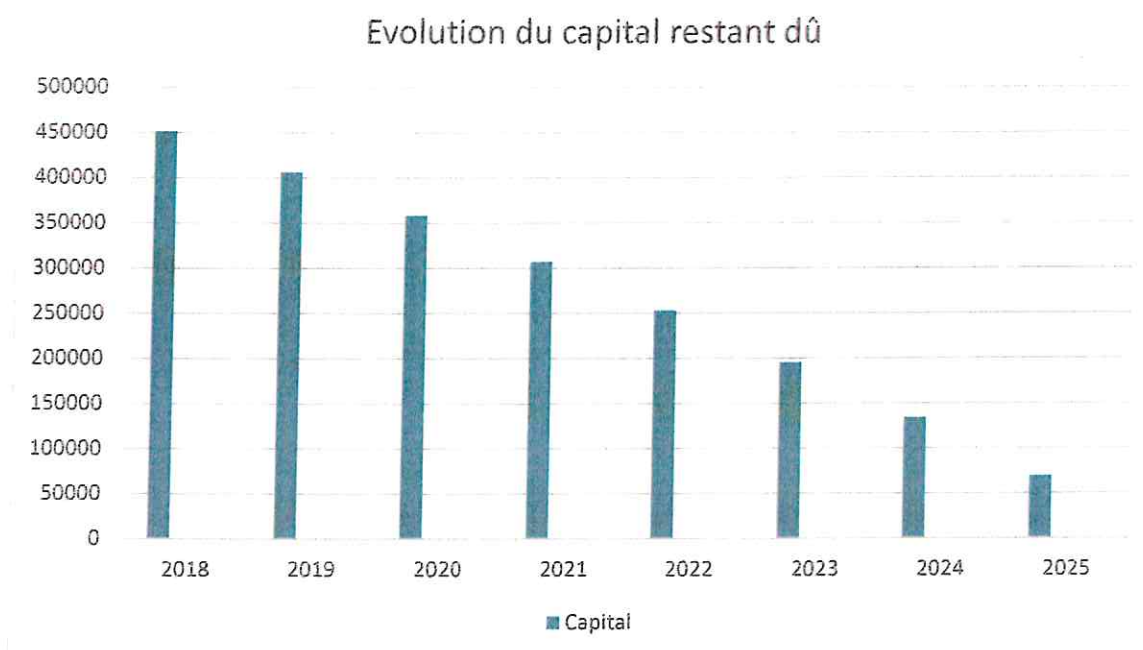
2.1 Flux du remboursement de l'annuité de la dette

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capital	45 143,33	47 984,33	51 004,12	54 213,97	57 625,81	61 252,37	65 107,17	69 203,73
Intérêts	26 741,51	23 900,51	20 880,72	17 670,87	14 259,03	10 632,47	6 777,67	2 681,11
Capital	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84	71 884,84



Le graphique ci-dessous montre le capital (en bleu), ainsi que les intérêts dûs (en rouge).

2.2 Evolution du capital restant dû



2.3 Tableau du profil d'extinction de la dette en euros

**Tableau du profil d'extinction de la dette
par exercice annuel du 01/01/2018 au 31/12/2025**

Année	Capital restant dû début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	Capital restant dû fin d'exercice
2018	451 534,85	45 143,33	26 741,51	71 884,34	406 391,52
2019	406 391,52	47 984,33	23 900,51	71 884,34	358 407,19
2020	358 407,19	51 004,12	20 880,72	71 884,34	307 403,07
2021	307 403,07	54 213,97	17 670,87	71 884,34	253 189,1
2022	253 189,1	57 625,81	14 259,03	71 884,34	195 563,29
2023	195 563,29	61 252,37	10 632,47	71 884,34	134 310,92
2024	134 310,92	65 107,17	6 777,67	71 884,34	69 203,75
2025	69 203,75	69 203,73	2 681,11	71 884,34	0

2.4 Capital restant dû par banque

Capital restant dû par banque au 1^{er} Janvier 2018 :

Prêteur	Banque	Montant emprunté	Capital restant dû	Nombre d'emprunts
	DEXIA CLF	914 694,10 €	451 534,85 €	1
		914 694,10 €	451 534,85 €	1

Synthèse - BP 2018 - Hélianthe

chiffres en euros

dépenses fonctionnement		prévision	recettes fonctionnement		prévision
BP 2017 + DMs		CA 2017	BP 2017 + DMs		CA 2017
opérations réelles	011 - charges générales	51 000,00	40 266,08	59 850,00	54 000,00
	012 - personnel	64 000,00	63 883,38	54 000,00	54 000,00
	65 - charges caractère général	50,00	0,00	28 900,00	1 100,00
	66 - charges financières	30 000,00	29 196,67	1 100,00	1 100,00
	67 charges exceptionnelles	450,00	0,00	1 100,00	1 100,00
	total	156 000,00	140 598,59	150 350,00	150 350,00
opérations d'ordre		042 - 68 - amortissements	7 500,00	7 252,46	6 500,00
sous total exercice 2017		153 000,00	150 350,00	150 350,00	150 350,00
023 virement sec invest.		3 000,00	0,00	0,00	0,00
total		156 000,00	140 598,59	150 350,00	150 350,00

dépenses investissement		prévision	recettes investissement		prévision
BP 2017 + DMs		CA 2017	BP 2017 + DMs		CA 2017
opérations réelles	chapitre 16	43 000,00	42 470,50	45 200,00	5 500,00
	chapitre 20	1 000,00	0,00	21 600,00	21 600,00
	chapitre 21	24 500,00	7 800,57	0,00	0,00
	chapitre 23	1 000,00	0,00	0,00	0,00
opérations d'ordre		040 - 139141 amortissement subventions	6 500,00	6 278,42	6 000,00
13141 - subvention emprunt budget 2015		0,00	0,00	0,00	0,00
2188 - travaux en régie		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
sous total exercice 2017		77 000,00	56 549,49	79 300,00	79 300,00
001 déficit invest. N-1		0,00	0,00	0,00	0,00
total		77 000,00	56 549,49	79 300,00	79 300,00